



Documents à renvoyer à :
Véronique ATANES – 06.22.66.18.73
11 boulevard de jomardière 38120 SAINT-EGREVE
Ou
Philippe REY – 06 74 02 42 24
18 route de Grenoble 38120 SAINT-EGREVE

Saint-Egrève Ski

Renseignements concernant les parents		
	Père	Mère
Nom prénom :		
Adresse :		
Téléphone : Portable :		
Email :		

Renseignements concernant l'enfant	
Nom :	Prénom :
Date de naissance :	
Informations particulières :	

Niveau acquis de l'enfant - Ski

Débutant

Ourson

Flocon

1^{ère} étoile

2^{ème} étoile

3^{ème} étoile

Etoile de bronze

Etoile d'or

Fléchette

Flèche



Documents à renvoyer à :
Véronique ATANES – 06.22.66.18.73
11 boulevard de jomardière 38120 SAINT-EGREVE
Ou
Philippe REY – 06 74 02 42 24
18 route de Grenoble 38120 SAINT-EGREVE

Votre enfant est-il déjà adhérent au Sou des écoles de Saint-Egrève (danse ou échecs) ?

OUI

NON => Merci d'établir un chèque de **8 euros pour l'adhésion au Sou des écoles**

Montant de l'inscription au ski : 305 euros

Une réduction de 15 euros sur ce montant est appliquée par inscription d'un enfant supplémentaire.

Vous pouvez établir de un à trois chèques pour l'inscription (hors adhésion) à l'ordre de Sou des écoles de Saint-Egrève – Section ski

Espèces

Chèque

Encaissement	Numéro de chèque – Banque	Montant
Chèque n°1 (début janvier)		
Chèque n°2 (début février)		
Chèque n°3 (début mars)		

Je soussigné, agissant en qualité de père, mère, tuteur (rayer les mentions inutiles) déclare exacts les renseignements ci-dessus.

J'ai bien pris note qu'aucun remboursement ne sera fait en cas d'annulation d'inscription en cours de saison.

Un remboursement au prorata sera effectué en cas d'annulation de plus de 3 séances pour manque de neige ou très mauvais temps.

Mon enfant est en bonne santé et ne présente aucune contre indication à la pratique du ski ou du surf.

J'autorise les responsables de Saint-Egrève Ski / Surf à prendre, en mon nom, toutes les mesures d'urgence nécessaires en cas d'accident.

J'autorise la section ski à prendre des photos au cours de nos sorties de ski le samedi après-midi.

Oui

Non

Fait à Saint-Egrève, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »